



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

subventions

Question écrite n° 97165

Texte de la question

M. Bruno Le Maire appelle l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur la complexité à laquelle doivent faire face les associations en vue de demander une subvention. Il souhaiterait savoir dans quelle mesure il serait possible de simplifier les processus au-delà du dispositif actuel de la circulaire du 24 décembre 2002 relative aux subventions de l'État aux associations en matière de simplicité administrative.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Maire](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97165

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6169